

La session 2009 de la certification en classes de troisième et de seconde : constats et enseignements

La session 2009 marque un seuil important dans l'introduction de la certification en allemand

La certification de niveau de compétences en langue allemande par le Deutsches Sprachdiplom de la Conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder (KMK) en classes de troisième de collège et de première année du second cycle a, après quatre années d'extension progressive, atteint en 2009 un seuil quantitatif qui permet d'affirmer que ce dispositif est désormais constitutif de l'enseignement de l'allemand, en particulier en classe de seconde, et participe pleinement, dans les pratiques et dans les représentations, à l'effort collectif en faveur du développement de cette discipline.

Cette certification a concerné en 2009 un total de 19378 candidats, soit :

- 13145 élèves de seconde de LEGT, c'est-à-dire environ 39% des élèves de cette classe étudiant l'allemand comme LV1 ; le nombre de candidats inscrits en classe de seconde a progressé de 61% par rapport à la session 2008
- 6068 élèves de troisième, c'est à dire environ 11% des élèves de cette classe étudiant l'allemand LV1
- 165 élèves de première année de lycée professionnel

Rappelons que la certification avait concerné 8000 candidats en 2006, 12782 en 2007 et 15443 en 2008.

Les établissements participant à cette certification sont, en 2009, au nombre de 1497, soit 658 collèges, 22 LP et 817 LEGT. Ce dernier chiffre représente 31% de l'ensemble des LEGT de l'enseignement public et privé des 27 académies concernées en 2009 (toutes les académies de la métropole et celle de la Réunion). Une marge d'extension existe donc encore, tout particulièrement dans l'enseignement privé.

La réalité pédagogique de la certification dans les LEGT est évidente quand on observe le nombre de candidats présenté par chaque établissement :

de 1 à 4 candidats	8,88% des LEGT présentant des candidats
de 5 à 9 candidats	19,56% des LEGT présentant des candidats
de 10 à 19 candidats	42,08% des LEGT présentant des candidats
de 20 à 30 candidats	19,81% des LEGT présentant des candidats
de 31 à 81 candidats	9,65% des LEGT présentant des candidats

Même si le nombre de candidats est moins nombreux (cf. plus bas), l'offre de certification en collège est, elle aussi, un levier important de motivation des élèves, comme en témoigne le nombre important de collèges ayant présenté des candidats.

Cette réussite, déjà sur le plan quantitatif, signifie une très grande mobilisation des enseignants d'allemand, des chefs d'établissement et des corps d'encadrement, des efforts importants de formation continue dans les académies ainsi qu'une grande réactivité des Divisions des examens et des concours dans les rectorats qui ont, malgré la charge supplémentaire que cela représente, permis une nouvelle session très satisfaisante dans son déroulement.

L'écoute attentive et constructive de nos partenaires allemands de la KMK, de l'Institut Goethe et du ZfA ainsi que leur accompagnement bienveillant ont grandement aidé à surmonter les obstacles naturels à une telle entreprise. Leur regard critique sur les opérations menées dans ce cadre se révèle une fois encore très utile pour l'amélioration des dispositifs mis en place et leur fiabilité.

Ce bilan est d'autant plus positif que la session 2009 a été marquée par une modification profonde des caractéristiques de cette certification. Les diplômes attestant soit le niveau A2 en collège soit le niveau B1 en lycée ont été remplacés par une procédure unique certifiant le niveau A2 ou B1 atteint pour chaque activité langagière évaluée.

L'ensemble des résultats obtenus par les candidats figure dans le tableau en annexe.

La réaction des collèges à la modification de la nature de la certification

Le remplacement d'une certification du niveau A2 par une évaluation de niveau B1, permettant aussi le cas échéant une attestation du niveau A2, a provoqué un recul naturel et compréhensible de la part des candidats inscrits en classe de troisième : ils représentaient 49,01% de l'ensemble des élèves participant à une des deux certifications en 2008 ; ils ne représentent plus que 32,10% des candidats en 2009. Leur nombre a baissé d'environ 20%.

Le comportement des établissements a été très différent. Parmi les collèges participant en 2009,

- 21,93% ont présenté moins de 5 candidats
- 36,24% entre 5 et 9 candidats
- 36,24% entre 10 et 19 candidats
- 5,56% plus de 19 candidats

Quand on observe les résultats obtenus par ces différents collèges, on s'aperçoit cependant que les résultats moyens par établissement sont très semblables :

	Collèges ayant présenté moins de 5 élèves de troisième			Collèges ayant présenté entre 10 et 19 élèves de troisième	
	% niveau A2	% niveau B1		% niveau A2	% niveau B1
Nombre d'élèves présentés en moyenne	2,77			13,13	
Expression orale	15,93	77,75		16,44	77,35
Expression écrite	21,18	64,88		22,33	61,63
Compréhension de l'oral	45,04	48,53		40,46	54,49
Compréhension de l'écrit	43,58	46,52		44,17	48,72

Il apparaît nettement à la lecture de cette comparaison que le choix du nombre d'élèves présenté ne dépend pas essentiellement d'un comportement a priori envers la nouvelle nature de la certification, soit de sélection abusive des candidats soit d'ignorance des exigences des nouvelles épreuves. La qualité du jugement des enseignants sur les élèves auxquels il leur semble raisonnable de conseiller l'inscription aux épreuves est manifeste. Le plus grand nombre de candidats dans certains collèges n'a pas entraîné de baisse significative des résultats, ce qui montre que tous les candidats pouvaient légitimement se présenter. Il n'en reste pas moins qu'après cette première année d'expérience de la nouvelle formule de certification, on peut raisonnablement attendre et recommander une extension du nombre de candidats de classe de troisième. Le retour rapide au nombre d'inscrits de la session 2007 sans baisse des résultats semble un objectif réaliste.

Le changement des épreuves et de la démarche certificative aurait pu entraîner des modifications importantes dans les résultats globaux en collège. Ce n'a pas été le cas, comme le montrent les deux dernières colonnes du tableau ci-dessous :

	% des élèves ayant montré un niveau A2	% des élèves ayant montré un niveau B1	% des élèves ayant montré au moins le niveau A2
	en 2009	en 2009	en 2009 / en 2007
Expression orale	16,39	77,04	93,43 / 90,20
Expression écrite	22,02	61,89	83,91 / 87,97
Compréhension de l'oral	41,11	53,45	94,56 / 88,01
Compréhension de l'écrit	45,06	47,85	92,91 / 97,17

L'intérêt pédagogique du « Profil linguistique »

Ces derniers résultats encourageants mettent néanmoins en évidence une problématique que la certification de niveau A2 jusqu'en 2008 ne permettait pas de percevoir : alors que les résultats A2 et B1 cumulés sont assez proches dans les quatre activités langagières (entre 83,91% et 94,56%), la distinction entre les résultats par niveau de compétence montre que, si le plus grand nombre de candidats a le niveau B1 en expression écrite ou orale, ce n'est plus aussi vrai pour les activités de compréhension. Deux fois plus de candidats ont le niveau A2 en compréhension (de l'oral ou de l'écrit) qu'en expression écrite ou orale. Les pratiques pédagogiques en collège gagneraient, elles aussi, à tirer profit des réflexions engagées dans le second cycle en faveur d'un développement des capacités de compréhension de niveau B1 à la suite des constats effectués grâce à la certification en 2006 et 2007.

Ces résultats montrent aussi de façon évidente l'intérêt d'une certification rendant compte du niveau de compétences par activité langagière au lieu d'une certification d'un niveau global. Alors que nous pouvions affirmer, par exemple, en 2007 que 75,9% des candidats de troisième avaient un niveau global A2 en allemand, ce constat masquait le fait qu'un très grand nombre d'entre eux avaient atteint, dans une ou plusieurs activités langagières, un niveau de compétences supérieur. Ceci est pourtant d'une très grande importance, tant pour le bilan donné aux élèves sur leurs compétences que pour l'action pédagogique à conduire pour les faire encore progresser.

La supériorité pédagogique du « profil linguistique » par rapport à la certification d'un niveau global peut être illustrée par les données suivantes qui dressent le profil linguistique des 7433 candidats (40,36% des candidats présents) n'ayant obtenu « que » le niveau global A2 en 2009 :

% des élèves ayant le niveau	Elèves de collège	Elèves de LEGT	Elèves de LP
A2 dans 1 activité langagière et B1 dans les 3 autres	38,29	44,87	43,18
A2 dans 2 activités langagières et B1 dans les 2 autres	33,81	32,43	22,27
A2 dans 3 activités langagières et B1 dans une seule activité	21,91	18,09	20,45
A2 dans les 4 activités langagières	5,99	4,61	9,09

On voit bien que, tous candidats confondus, ce niveau A2 n'est homogène que pour une infime minorité (5,06% des 7433 candidats). Pour les 74,99% de ces candidats qui ont le niveau B1 dans au moins 2 activités langagières, la seule information d'un niveau global A2 serait pour le moins trompeur.

Ceci confirme, au-delà de la certification, l'importance pour l'enseignement de l'allemand d'une véritable évaluation de chaque activité langagière calibrée sur les niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* et du travail pédagogique possible dans le cadre des groupes de compétences.

Les résultats en second cycle de l'enseignement secondaire

La comparaison des résultats des élèves de seconde LEGT entre la session de 2007 (6241 candidats) et celle de 2009 (13145 candidats) livre des enseignements intéressants :

	% de candidats au niveau B1 en 2009	% de candidats au niveau B1 en 2007
Expression orale	81,75	80,30
Expression écrite	68,71	67,73
Compréhension de l'oral	64,22	53,73
Compréhension de l'écrit	59,77	72,79

Alors que le nombre de candidats est deux fois plus élevé et que la sélection des candidats a donc été moins sévère, on constate une **amélioration sensible des résultats en compréhension de l'oral** ; on peut estimer que le poids accordé à cette activité langagière dans les formations et dans les recommandations pédagogiques après les constats sévères des premières sessions de la certification a contribué à cette augmentation.

En revanche, on ne peut que s'inquiéter de la **chute des résultats en compréhension de l'écrit** et craindre que l'effort porté sur l'oral ait eu pour effet, espérons passer, une moindre importance donnée à l'écrit.

La **faiblesse constante en expression écrite** doit elle aussi alerter la discipline. L'alerte est d'autant plus urgente que 12,06% des candidats de seconde ne parviennent pas au niveau A2 dans cette activité langagière, alors que ce taux varie entre 3,48% et 5,82% pour les autres activités langagières.

Ces résultats confirment enfin que les **capacités d'expression des élèves sont réelles à l'oral** quand on prend soin, comme dans le cadre de la certification, de leur confier de vraies tâches communicatives qui aient un sens pour chaque élève individuellement.

Les résultats des candidats scolarisés en Lycée professionnel sont trop limités pour que l'on puisse en tirer des enseignements, si ce n'est se féliciter des résultats très positifs obtenus en compréhension de l'oral (55,7% des candidats au niveau B1 et 40,94% au niveau A2), sans doute le reflet d'un travail spécifique depuis plusieurs années en LP.

Conséquences à tirer par la discipline

Six conséquences différentes peuvent être tirées de l'ensemble de ces résultats :

a) constat d'insatisfaction devant la proportion d'élèves ayant le niveau B1 dans la totalité des activités langagières (39,39% des présents en collège et en lycée) même si ce résultat paraît moins négatif quand on se souvient du degré important de représentativité des candidats par rapport à l'ensemble des élèves ;

b) réaffirmation du rôle important que doit et peut jouer le fait que plus de 80% des candidats ont ce niveau B1 dans une activité langagière (expression orale) et près de 70% dans deux activités langagières comme point de départ pour un entraînement ciblé par activité langagière, notamment dans le cadre des groupes de compétences ; la prise en compte des réussites individuelles est, dans cette démarche, au moins aussi importante que la focalisation sur les faiblesses des élèves.

c) nécessité de réfléchir collectivement aux formes les plus efficaces de l'entraînement à l'expression écrite, en liaison avec l'acquisition du lexique ;

d) valorisation du fait que la quasi-totalité des candidats a atteint au moins le niveau A2 dans une ou plusieurs activités langagières et donc une capacité non négligeable à utiliser la langue de façon opératoire, comme le résume le tableau suivant :

	Collège	LEGT	LP
Expression orale	93,43%	94,11%	93,71%
Expression écrite	83,91%	87,94%	65,10%
Compréhension de l'oral	94,56%	96,52%	96,01%
Compréhension de l'écrit	92,91%	95,91%	86,71%

e) confirmation des progrès accomplis entre la classe de troisième et de seconde comme le montrent les résultats ci-dessus, malgré le nombre bien plus important de candidats en seconde (plus du double) ;

f) incitation à poursuivre l'effort de formation des enseignants pour permettre une extension quantitative régulière de l'offre de certification en allemand.

Même si leur tonalité peut être différente et leur contenu très disparate, ces orientations ne sont en rien contradictoires entre elles. Elles portent sur des axes d'action complémentaires : recherche constante d'une amélioration de l'efficacité de l'enseignement de l'allemand ; modalités pédagogiques d'une meilleure individualisation de l'apprentissage de la langue ; nécessité de donner à nos élèves une vision positive, sans être trompeuse, de leurs capacités d'utiliser et donc d'apprendre la langue étrangère.

Ces conclusions nous confirment enfin une nouvelle fois l'intérêt collectif de la certification. Au-delà de la promotion de l'apprentissage de l'allemand, la certification est une aide précieuse pour identifier les besoins de réflexion et d'action dans l'enseignement de cette langue ; elle est devenue un outil indispensable pour le pilotage pédagogique de la discipline.

Annexe

Résultats des candidats à la session 2009

	Ensemble	Collège	LP	LEGT
Nombre de candidats	19378	6068	165	13145
Nombre d'établissements	1497	658	22	817
Réussite globale A2 cumulée*	79,75%			
Réussite globale A2	40,36%			
Réussite globale B1	39,39%			
Expression orale				
Absents	5,28%	4,03%	14,10%	5,55%
niveau inférieur à A2	6,03%	6,64%	6,29%	5,82%
réussite A2 cumulée*	93,95%	93,43%	93,71%	94,11%
niveau A2	13,68%	16,39%	24,48%	12,36%
niveau B1	80,27%	77,04%	69,23%	81,75%
Expression écrite				
Absents	3,93%	3,21%	9,70%	4,16%
niveau inférieur à A2	13,56%	16,08%	34,90%	12,06%
réussite A2 cumulée*	86,44%	83,91%	65,10%	87,94%
niveau A2	20,28%	22,02%	24,83%	19,23%
niveau B1	66,16%	61,89%	40,27%	68,71%
Compréhension de l'oral				
Absents	3,90%	3,23%	9,70%	4,13%
niveau inférieur à A2	4,26%	5,44%	3,36%	3,48%
réussite A2 cumulée*	95,74%	94,56%	96,01%	96,52%
niveau A2	35,72%	41,11%	40,94%	32,30%
niveau B1	60,02%	53,45%	55,70%	64,22%
Compréhension de l'écrit				
Absents	3,96%	3,23%	9,70%	4,20%
niveau inférieur à A2	5,20%	7,09%	12,75%	4,09%
réussite A2 cumulée*	94,80%	92,91%	86,71%	95,91%
niveau A2	39,48%	45,06%	47,65%	36,14%
niveau B1	55,32%	47,85%	39,60%	59,77%

* cumul des réussites aux niveaux A2 et B1, ce dernier supposant la maîtrise du niveau inférieur